

SAINT-SIMÉON-DE-BRESSIEUX

Pour le développement forestier des Bonnevaux Chambaran

L'assemblée générale de l'Association pour le développement forestier des Bonnevaux Chambaran s'est déroulée ce samedi à la salle Georges-Cuzin en présence d'une soixantaine de participants.

Une seule ombre est apparue lors de cette réunion : les difficultés de recrutement de nouveaux membres pour le conseil d'administration.

Après un court débat, un constat a été établi : l'évolution des structures de la filière bois étant très avancée, la gestion et l'exploitation rationnelle des stocks de bois sur pieds s'appliquent bien sur le plan national, par les conseils régionaux et départementaux grâce en grande partie aux chartes forestières bien soutenues, particulière-

ment par le conseil régional Auvergne Rhône-Alpes, le conseil départemental de l'Isère et les communautés de communes.

Développement durable

Le technicien CRPF a présenté un programme d'aide aux propriétaires forestiers, appuyé par la région, le département, l'Ademe, Feader, accompagné d'une information sur le dispositif d'encouragement fiscal en forêt « Défi forêt » et des conseils précieux aux adhérents concernant les demandes d'aides pour l'amélioration et l'exploitation rationnelle des parcelles. Ces actions seront un gage de développement durable.

Une page sur le programme de formation (utilisation

de matériels et techniques de sylviculture) a été présentée. Mme Debost, a rappelé la volonté du conseil départemental de poursuivre le soutien actif à la filière bois qui se traduira encore cette année par d'importantes aides en investissement et fonctionnement.

Le secrétaire Gilbert Cottaz a énoncé les projets d'activités pour 2018 parmi lesquels la surveillance des coupes réalisées mettant en péril la forêt, l'accompagnement des initiatives locales de développement avec les chartes forestières par les aides et subventions, la promotion des bois d'œuvre...

Pour tout renseignement et conseil, contacter le technicien C.R.P.F. 06 08 36 45 63 ou mickael.chatenet@crpf.fr



Une volonté, élargir le conseil d'administration de l'Association pour le développement forestier des Bonnevaux Chambaran. À l'assemblée de samedi, on notait la présence de nombreux élus locaux, Mme Limon députée de la circonscription ; Mme Debost conseillère départementale ; M. Servet conseiller délégué de B.J.C. et président de la charte forestière des Bonnevaux ; M. Descours adjoint au maire de Saint-Siméon.